



## Contribution de la CFE-CGC au Grand débat national

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Janvier 2019

## LE CONSTAT

Une urgence écologique sans précédent et des politiques publiques insuffisantes pour y faire face.

Le constat est sans appel. Notre système économique est à l'origine d'importantes dégradations naturelles et d'un risque d'épuisement de nombreuses ressources.

De nombreux espaces naturels et écosystèmes sont pollués, dégradés, transformés de manière souvent irréversible. Or nos sociétés et notre confort de vie sont extrêmement dépendants des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que de la disponibilité de sources d'énergie et de matières premières, qu'il convient de préserver durablement afin de contenir le réchauffement climatique, réduire la vulnérabilité de nos sociétés pour permettre aux générations futures, mais aussi aux générations actuelles (qui seront aussi impactées) de vivre dignement.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics ne prennent pas de mesures à la hauteur des enjeux. Une politique écologique ambitieuse et pragmatique, socialement acceptable, doit être mise en œuvre. Elle doit être intégrée dans notre fonctionnement économique et privilégier le recours aux dispositifs de financement usuels (développement de la finance verte et durable), les aides d'État étant limitées et davantage ciblées :

- La responsabilité environnementale pèse aujourd'hui trop sur le consommateur. La transition écologique étant une problématique systémique mondiale, elle doit être organisée et supervisée par le pouvoir politique et associer les ménages, les entreprises et l'État,
- La transition écologique doit aller de pair avec une réflexion sur les conditions de vie et les inégalités, afin que chacun puisse participer à cette transition, jouir d'un environnement sain et vivre dignement de son travail.

# LA RÉPONSE

Une transition écologique juste et solidaire qui soit une opportunité économique et sociale.

## Les propositions de la CFE-CGC

### - Une approche globale pour une transition écologique équilibrée

La priorité doit être donnée à l'investissement dans les secteurs où les progrès peuvent être rapides (transport, rénovation des logements, production d'énergie...) et générateurs d'activité économique en cohérence avec une politique industrielle ambitieuse permise par l'excellence technologique française.

L'État doit redéfinir une réelle politique d'aménagement du territoire intégrant la transition écologique, fixer des trajectoires de transition sectorielles et prendre les mesures fiscales (taxes à l'importation) afin d'assurer la viabilité de cette économie durable.

Corriger l'effet désincitatif de niches fiscales existantes qui freinent la réduction des impacts environnementaux. Il faut notamment assurer une taxation équitable des différents modes de transport (ferroviaire, routier, aérien) sur notre territoire.

Revoir, dans le cadre des trajectoires sectorielles, le mécanisme fiscal européen de quotas d'émission ou « marché carbone » qui concerne les industries non soumises à la taxe carbone.

Mettre en place une taxe carbone sur les produits importés afin de favoriser la production et l'économie locale.

Enclencher une dynamique de prise en compte du long terme et des impacts sociétaux dans les entreprises (cf. la fiche sur la gouvernance).

### - Une transition écologique solidaire

Accompagner, en l'anticipant, la mutation des emplois induite par la transition écologique afin de rendre notre économie plus inclusive et de réduire la précarité.

Aider les ménages à réduire leurs dépenses de transport et à favoriser les mobilités durables : promouvoir la création d'une application pour favoriser le covoiturage au sein d'une entreprise ou d'un groupement d'entreprises ; lorsque l'employeur prend en charge une partie des frais de carburants des employés, appliquer un montant supérieur pour les covoitureurs. Augmenter le plafond de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) et rendre obligatoire pour l'employeur de proposer cette indemnité et la recharge gratuite des batteries des vélos à assistance électrique et véhicules électriques sur sites de travail.

Aider les ménages à réduire leurs dépenses énergétiques grâce à la rénovation énergétique des logements. Notamment en renforçant le dispositif du CITE (Crédit d'Impôt Transition Énergétique) : réintégrer tous les travaux permettant des économies d'énergie, notamment les fenêtres à double vitrage ; bonifier le CITE lorsqu'un parcours de rénovation est engagé ; l'inclure dans les dispositifs donnant droit à un acompte dans le cadre du prélèvement à la source.

- Une transition écologique accompagnée par les pouvoirs publics français et européens

Sortir les Investissements verts des dépenses de la France comptant pour le critère de 3% de déficit de Maastricht, et engager ainsi le plan d'investissement ambitieux indispensable.

Favoriser les comportements de consommation vertueux : appliquer par exemple une baisse de TVA sur les activités de réparation, les produits en vrac et autres biens et services allant dans le sens d'une consommation responsable. Favoriser les entreprises engagées dans un schéma d'économie circulaire et/ou de fonctionnalité.

Renforcer l'accompagnement du secteur agro-alimentaire dans ses transitions (bio, agroécologie, permaculture, circuits courts et responsables, etc.) afin de réduire la vulnérabilité de la production actuelle aux changements environnementaux ; encourager fiscalement les exploitations agricoles à effectuer une transition ; empêcher les monopoles sur les chaînes alimentaires.